

Conseil Suisse des religions – rapport annuel 2012

Pendant l'année sous revue, le Conseil suisse des religions a tenu trois réunions ordinaires, dédiées avant tout au champ de tension entre la religion et la société laïque. Lors des discussions sur la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de droit des différentes communautés religieuses et les rapports entre les religions et la société laïque, il fût particulièrement question de l'école publique et du discours public et politique concernant la circoncision des garçons.

Les religions à l'école primaire

Le SCR a discuté de façon exhaustive le rapport entre la religion et l'école, plus particulièrement le rapport entre l'école obligatoire et la liberté de religion, entre Curriculum scolaire et obligations et interdits religieux. Il a également évoqué les questions relatives aux fêtes religieuses, au cours de natation et aux symboles religieux.

Les membres du SCR constatent, que, dans l'ensemble, les écoles gèrent bien les questions ayant trait à la religion et font preuve de la sensibilité nécessaire. Pourtant, il se présente régulièrement des cas où l'on peut avoir l'impression que l'égalité de traitement est appliquée de façon trop rigide, à tel point qu'il devient difficile de trouver des solutions individuelles.

Selon le SCR on ne saurait rendre justice à une société pluraliste en éditant des règles purement laïques sans laisser une marge de manœuvre pour répondre à des demandes sérieuses découlant de spécificités religieuses ou culturelles. En outre, le Conseil doute que des règles rigides facilitent l'intégration, ainsi qu'on le prétend souvent.

Le débat public sur la circoncision

En été 2012, le débat sur la circoncision rituelle des garçons juifs et musulmans s'est enflammé. Les membres du Conseil pensent tous que cette pratique religieuse doit rester protégée dans le contexte de la liberté religieuse. De façon générale, ils estiment qu'il doit être possible en Suisse de discuter de thèmes aussi délicats que celui-ci. Les membres du Conseil ont cependant peu de compréhension pour les voix qui s'opposent d'emblée à toute légitimation religieuse. Les arguments religieux sont réfutés de plus en plus souvent et la liberté de religion reflouée dans le domaine de la vie privée. Le Conseil se demande aussi s'il s'agit là d'une nouvelle tendance qui pourrait apporter de tout nouveaux défis aux églises et aux communautés religieuses. Le débat sur la circoncision concernait avant tout les juifs et les musulmans. Pourtant, le scepticisme général à l'encontre des religions pourrait frapper aussi les religions majoritaires. Par conséquent, le Conseil a décidé de se pencher de façon prioritaire sur la question suivante : Quelle est la place et le rôle de la religion dans la Suisse du 21e siècle, et quel devrait être ce rôle d'après les communautés religieuses ? Un groupe de travail, constitué de membres internes et externes, sera établi pour traiter ces questions.

L'avenir du Conseil

Après six années d'existence, le Conseil a tenu à passer en revue ses activités et à discuter ses priorités pour l'avenir.

Le but primordial du Conseil est et reste de conserver la paix religieuse en Suisse. A cette fin, il assure un contact et un échange régulier entre les dirigeants des églises et des communautés religieuses. Ces échanges visent tout d'abord à construire des rapports de confiance et à entretenir des amitiés, un travail qui ne peut pas être réalisé par d'autres spécialistes. Le Conseil a donc décidé d'approfondir les échanges informels et personnels. Outre l'approfondissement des rapports amicaux qui se basent sur la confidentialité des discussions communes, le Conseil a décidé de communiquer d'avantage avec le grand public.

Un groupe de travail interne sera mandaté afin d'identifier les objectifs principaux pour les prochaines années, de déterminer la composition du Conseil en tenant compte de l'évolution du paysage ecclésiastique et religieux de Suisse, et de revoir la stratégie du Conseil en matière de relations publiques.

Nouvelle experte juive au Conseil suisse des religions

Après cinq ans de travail pour le Conseil suisse des religions, la Prof. E. Starobinsky a quitté le SCR. Mme Starobinsky a été la première experte élue au Conseil. Pour des raisons professionnelles, elle a décidé de ne pas renouveler son mandat, ce que les membres du Conseil regrettent vivement. Le Conseil se réjouit d'avoir pu recruter une nouvelle experte juive : Mme Sara Kviat Block, spécialiste en sciences religieuses.

Contacts avec les milieux politiques et d'autres organisations

Le thème du SCR a souvent été évoqué lors des nombreux contacts du président Herbert Winter avec des personnalités politiques et les médias.

Au printemps 2013, une délégation du Conseil suisse des religions rencontrera le Conseiller fédéral Alain Berset.

Cette année encore, le secrétaire du Conseil suisse des religions a continué à entretenir des contacts réguliers avec la directrice d'IRAS COTIS. En décembre, une délégation du SCR a reçu le comité-directeur d'IRAS COTIS pour un échange.

Contact

Conseil suisse des religions SCR

c/o Fédération suisse des communautés israélites FSCI

case postale 2105

8027 Zurich

Tel: +41 (0)43 305 07 61

[info\(at\)conseildesreligions.ch](mailto:info(at)conseildesreligions.ch)

Le Conseil suisse des religions (SCR) se compose de personnalités dirigeantes mandatées par les trois Eglises nationales, par la communauté juive, par l'église orthodoxe et par des organisations islamiques. De plus, des expertes du christianisme, du judaïsme et de l'islam y sont adjointes. Cette plate-forme de dialogue vise à conserver la paix religieuse en Suisse et à faciliter le dialogue et les rapports de confiance entre les responsables des communautés religieuses. Les principaux contenus seront également traités par les organes dirigeants des différentes communautés religieuses. Le SCR se propose également comme interlocuteur pour les autorités fédérales.